
COPENHAGUE – Séance publique ASO / NRO
Mercredi 15 mars 2017 – 17h00 à 18h30 CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

FILIZ YILMAZ : [...] Présentation de John Curran, le président de la NRO– du comité exécutif de la NRO, pour présenter ce que font les RIR et présenter un peu le panorama dans ce monde après IANA, ce qu’ils font de nos jours.

Et le dernier point important à l’ordre du jour sera la question de la responsabilité de RIPE, donc dans une de nos régions. Puis nous aurons une mise à jour de Nurani Nimpuno sur la question de pourquoi la question de la transparence et de la responsabilité a été soulevée et qu’est-ce qu’on a fait par rapport à cette question.

Nous concluons donc par une partie interactive pour que tout le monde puisse s’exprimer. L’idée est d’avoir autant d’interaction que possible, et les orateurs ont reçu cette instruction précise : consacrer au moins 10 minutes aux questions-réponses à la suite de leur présentation. Vous aurez du temps pour vous exprimer à la fin des présentations ; si vous avez des remarques

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

à faire, vous pourrez le faire dans la partie des questions-réponses.

Donc on avance. Qui nous sommes et ce que nous faisons. Comme je l'ai dit, je m'appelle Filiz Yilmaz. Je suis président du Conseil d'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage. Vous avez probablement entendu parler également de NRONC. L'élargissement de cette communauté et notre amour des sigles nous ont fait penser qu'il serait approprié, en fait, de créer davantage d'acronymes. Mais on a un certain contexte pour l'ASO AC, qui en fait représente le Conseil d'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage. À l'origine, nous avons commencé à travailler au niveau régional. Donc si vous allez voir les communautés régionales, vous entendrez peut-être parler de nous comme NRONC. Donc voilà. C'était le Conseil des numéros de l'Organisation de ressources numéros.

Je ne sais pas si on a de nouveaux arrivants, ici, au public, aujourd'hui. Non ? D'accord. Ah. On a un nouvel arrivant. Un nouveau venu. En voilà un autre. Et un troisième ; non, mais ce n'est pas vrai ; vous êtes là depuis longtemps.

Donc le N de « ICANN », dernier N, représente les numéros. L'ICANN est la Société pour l'attribution des noms et des numéros sur Internet, comme vous savez. Et nous, on représente ce deuxième N à ICANN. L'ICANN est bien connue comme

l'espace des noms et le facilitateur de la politique de noms de domaine, mais il y a également des aspects liés aux numéros, et c'est nous qui nous y penchons.

Si vous voyez, historiquement, quel était le contexte de notre naissance, l'ASO a été créé en réponse à la fondation de l'ICANN. La communauté des numéros, pour rappel, regroupe la communauté des utilisateurs de numéros AS comme identificateur unique. Et la communauté qui travaillait là-dessus est antérieure à l'ICANN, comme certains de nos RIR. Les RIR, les registres Internet régionaux, sont des organisations qui sont nées comme des organisations qui étaient censées gérer l'enregistrement de ces numéros, justement. Et ce, suivant les politiques qui avaient été élaborées par chaque communauté.

Il est important de se rappeler de cela. Au moment de la création de l'ICANN, il y avait un système qui avait déjà été établi. Ce système pour l'enregistrement des numéros de protocole uniques, nécessaires pour pouvoir opérer sur un Internet stable, devait se connecter à cette organisation qui venait d'être créée. Donc voilà le N à ICANN. Je pense que ces informations vont suffire pour cette présentation, pour vous présenter un peu qui nous sommes.

Donc à partir de la création de l'ICANN, nous avons établi cette connexion qui était nécessaire à travers la signature d'un

protocole d'accord, ou MoU, en 1999, avec les RIR qui existaient à l'époque, les trois RIR qui existaient. Et à la suite de la création de la NRO, il y a eu d'autres RIR qui ont été créés, qui sont maintenant à cinq, et qui se manifestaient à travers la NRO. Donc puisqu'il y a eu l'ajout de deux nouveaux RIR, en 2004, on a signé un nouveau MoU pour refléter cette modification.

Donc quelles sont les communautés des numéros et des RIR ?

On a ARIN d'une part, qui développe des politiques pour la communauté des numéros et pour gérer l'attribution des numéros de protocole Internet en Amérique du Nord. RIPE NCC, c'est la partie en jaune. Ce qui correspond à l'Europe et à la Russie et à l'Asie centrale. Puis vous avez APNIC pour l'Asie-Pacifique : l'Asie du Sud et les régions du Pacifique. AfriNIC pour l'Afrique et LACNIC pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Comme vous voyez en rouge.

Comme je disais, à l'origine, il y avait trois RIR : ARIN, RIPE NCC et APNIC. Et les autres régions prenaient leurs services. Dans le temps, elles ont obtenu davantage de pouvoir de leur communauté locale et elles ont été établies comme des réseaux régionaux.

Parlons maintenant de la portée, de la structure, de l'ASO AC. Notre mission principale est de coordonner les politiques mondiales quant à leur élaboration même. Donc les processus

d'élaboration de politiques mondiaux sont révisés par notre groupe. Ces politiques sont celles qui gouvernent les pratiques lorsque l'IANA doit attribuer des ressources aux RIR. Dans notre processus d'élaboration de politiques régionales, chaque région doit trouver une solution pour chaque politique et refléter ces modifications. Par la suite, on vérifie que le processus a été correctement appliqué et qu'il a été mené de A à Z.

Par la suite, on définit également des procédures pour la sélection de personnes qui vont intégrer les organismes de l'ICANN autres que l'ASO, et nous désignons également des directeurs qui vont nous représenter au sein du Conseil d'administration. Deux administrateurs. Les sièges 9 et 10 correspondent à l'ASO.

Demain, nous fournissons des avis au Conseil d'administration de l'ICANN sur les politiques d'attribution des ressources de numéros.

Nous avons 15 membres qui sont presque tous là dans cette réunion en personne, dans ces réunions que nous tenons dans le cadre de la présente réunion de l'ICANN. Sur ces 15 membres, trois viennent de chaque région. On a deux par région, qui sont élus par la communauté, et un par région, qui est désigné par le Conseil de chaque RIR.

J'ai ajouté ici ce schéma pour vous expliquer le cycle de la création des politiques des ressources de numéro sur Internet au complet. Donc ici, on a commencé par une étude de l'ASO AC, le NRO, et de conseiller de l'ICANN, à l'époque. Vous trouverez toutes ces informations sur notre site Web. Ça semble un peu compliqué, mais en fait on vous explique en une ou deux pages comment fonctionne le système qui est assez complexe.

Comme je disais, chaque RIR a ses propres processus d'élaboration de politiques avec ses propres spécificités. Puis on a une attribution- une politique d'attribution qui doit être modifiée des fois, ou qui doit être établie aux mises en œuvre, pour définir l'attribution des ressources de l'IANA avant, maintenant de la PTI, aux RIR. Lorsque ces politiques doivent être modifiées, il faut qu'elle fasse par les cinq régions qui élaborent chacune, au sein de sa région, des politiques de manière consensuelle. Et une fois que le processus a été complété, que toutes les régions sont d'accord, elles nous remettent les politiques proposées.

Le travail de l'ASO AC commence à partir de ce point-là. Notre travail est de réviser le processus d'élaboration de politiques, et non pas d'élaborer la politique elle-même. Lorsqu'on reçoit les politiques recommandées, on vérifie que toutes les procédures ont été suivies correctement, que les spécifications et les exigences ont été respectées. Et si c'est le cas, nous allons

remettre les recommandations de politique au Conseil d'administration de l'ICANN pour que cette politique mondiale soit mise en œuvre. À ce moment-là, le Conseil d'administration de l'ICANN indiquera à l'IANA de mettre en œuvre la politique, et on commencera à l'appliquer. Donc cette dernière partie est représentée par la flèche bleue en bas de l'image, qui revient vers les RIR qui mettent en pratique cette politique qu'elles ont recommandée.

Comme je disais, les processus d'élaboration de politiques régionaux varient en termes de structure. Il se pourrait qu'il y ait des différences ou des détails qui varient d'une région à l'autre parce que ces processus doivent tenir compte des différences régionales qui peuvent être très nombreuses et ça va dépendre également des commentateurs de numéros régionaux. Cela dit, nous sommes tous d'accord sur certains principes que ces PDP devraient couvrir.

Les processus sont tous consensuels, c'est-à-dire que la prise de décision se fonde sur le principe du consensus. Toute décision qui est prise et donc formulée de manière ascendante. Les modifications politiques sont les résultats de ses délibérations et reflètent les inquiétudes des membres de la communauté.

Deux autres aspects qui sont très importants sont des principes qui ont été discutés ces dernières années dans le cadre des

délibérations au sujet de la responsabilité de l'ICANN sont l'ouverture et la transparence. Ces processus sont ouverts à tous. C'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de signer un contrat pour discuter des politiques dans les régions ou pour participer à ses délibérations de politique. Il ne vous faut qu'une adresse e-mail pour pouvoir participer. De même, tous les processus communautaires sont transparents, ce qui veut dire que tout est documenté. Cela est une partie de notre travail sur laquelle les RIR nous aident.

Donc ces processus d'élaboration de politiques visent à faciliter notre travail et nous élaborons notre politique suivant ces quatre principes.

Les RIR sont considérées les secrétariats de la communauté soi-disant.

Voilà la fin de ma présentation pour vous fournir ici un peu de contexte et vous dire qui nous sommes et ce que nous faisons. Y a-t-il des commentaires ou des questions ? Des contributions à apporter ? D'accord. Je demanderai à John de continuer avec sa mise à jour et sa perspective de la NRO sur les RIR.

JOHN CURRAN : Bonjour. Je suis John Curran, président et PDG de ARIN. Les PDG des cinq RIR vont décider qui sont les cinq membres de

l'organisation des ressources de numéro. Vous savez que cette organisation est connue comme l'ASO, et moi je suis là comme président de la NRO. C'est à nous de prendre des tours pour vous donner des mises à jour.

Ma mise à jour sur nos dernières activités sera brève. Nous travaillons surtout sur l'exécution pour maintenir le système des opérateurs de registres Internet en fonctionnement. On ne prend pas de décision du Conseil d'administration, ni n'élaborons non plus de politique. Tout cela se fait au sein du conseil. Donc voilà ce que nous avons fait ces dernières années.

Par rapport à l'IANA, nous avons connu une transition, un transfert du rôle de supervision de ses fonctions. Ce qui est très bien. Et l'opérateur des services de numérotation de l'IANA est maintenant l'organisation qui s'appelle PTI. Nous avons un contrat avec l'ICANN ; l'ICANN sous-traite avec la PTI. Et la PTI est intégrée par les mêmes personnes qui ont assuré cette fonction ces dernières années. Puisque nous avons un contrat, il est nécessaire d'avoir des mesures de performance et des rapports sur ce que nous travaillons. Et notre contrat nous exigeait également de travailler un comité de révision des fonctions IANA, ce que nous faisons en ce moment et ça a été expliqué tout à l'heure. Ils travaillent sur le processus de révision, comment réviser le processus pour assurer que l'IANA fonctionne comme prévu.

Tout cela a été après la transition. Vous avez peut-être entendu parler de la révision opérationnelle, la révision indépendante de l'ASO. On a une révision qui se fait toutes les cinq années où nous engageons un réviseur indépendant qui doit évaluer l'efficacité de l'ASO au sein de la famille de l'ICANN. Cette révision est en cours en ce moment même. Nous avons créé un appel à proposition. Nous travaillons avec le comité du Conseil d'administration. Et nous avons finalement signé un contrat avec ITEMS qui tient des entretiens cette semaine. On espère pouvoir recevoir des suggestions cette année pour voir ce qu'on peut faire.

L'ASO AC a des procédures opérationnelles sur comment elle agit, donc il faut que ces procédures soient révisées et approuvées de temps à autre. On le fera un peu plus tard cette semaine, parce qu'on va se réunir demain. Mais nous avons beaucoup de travail devant nous. Et donc nous travaillons sur la mise à jour de ces procédures opérationnelles.

Quant aux activités conjointes des RIR, les RIR coordonnent nos activités. C'est-à-dire que lorsqu'on fait quelque chose que la communauté voit dans un endroit où de manière harmonisée, en général il s'agit de travail que nous avons fait ensemble pour que les RIR aient, tous, le même résultat. Donc on fait des présentations, on travaille sur les améliorations, y compris des fichiers de statistiques. On travaille sur la coordination de notre ancre de confiance de la RPKI. On travaille sur le renforcement des

transferts entre organisations. Et nous allons rénover le site Web de la NRO cette année aussi. Ce que nous espérons pouvoir faire pour que ce soit plus facile pour les personnes de trouver les informations.

Quant à l'ICANN, nous avons beaucoup de travail en cours. Nous sommes engagés dans les travaux pour décider ce qui sera fait des revenus des enchères des nouveaux gTLD. Nous participons groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité à travers les activités de la piste de travail 2 aussi. Comme on a dit tout à l'heure, le deuxième N à ICANN concerne les numéros. Et donc en tant que partie de la communauté, on veut s'assurer qu'on est représenté. Donc on a beaucoup travaillé.

Voilà toute ma mise à jour. Donc à ce point-là, je vais répondre à vos questions si vous en avez sur cette mise à jour. Y a dit. Là-dessus, donc je pense qu'il y a des questions.

ELISE GERICH : Je vais poser une question. Qui fait partie du NRO AC pour l'instant ?

JOHN CURRAN : Alors, il y a cinq PDG de RIR qui sont à l'AC. En fait, on ne peut pas trouver cette information sur le site Web et c'est pour ça qu'on le remet à jour. Donc Axel, moi-même et cette autre

[TOM MACKENZIE] : Donc ce n'est peut-être pas très facile à trouver en naviguant, mais il y a quand même une page qui indique vous êtes.

Je crois qu'en tant que personne Monsieur occupait de l'analyse, c'était utile, parce qu'une des choses dont je me suis rendu compte, même si vous avez déjà observé en tant que communauté, mais une des difficultés lorsque j'observe ce que vous faites, c'est que ce vous êtes l'ASO AC quand vous êtes à l'ICANN, mais le reste du temps, cette même entité est la NRO NC. Et ça, c'est un petit peu complexe.

JOHN CURRAN : Oui. Effectivement. On pourra en parler.

La NRO, c'était les cinq RIR à la base. Et nous avons donc deux organes. L'EC, le Comité exécutif, et le NC, donc Conseil des numéros pour les ressources de politique. Et enfin, on a changé notre nom pour travailler avec l'ICANN. En fait, on a précédé de manière différente. Donc on est devenu l'ASO et l'ASO AC.

Et la raison, c'est qu'en fait nous sommes définies de manière indépendante de l'organisation. Et lorsqu'on est arrivé à l'ICANN, on devait être AC. On devait être comité consultatif donc on est devenu comité consultatif. Mais quoi qu'il en soit, le NRO fait beaucoup de choses en matière de coordination dans le

cadre de l'ICANN. Le travail de l'ICANN, c'est justement l'élaboration de politiques, la nomination au conseil, etc.

FILIZ YILMAZ : D'autres questions ?

[TOM MACKENZIE] : Encore une question. Est-il correct, est-il juste de dire que l'ASO AC c'est le Conseil de 15 membres donc, j'ai compris ça, mais pour vous est-ce qu'il est juste de dire que l'ASO, lorsque vous parlez de l'ASO, vous parlez en fait des leaders ? Des responsables du NRO EC ?

JOHN CURRAN : Alors, oui. La dernière version, si je reviens 18 mois ou même 12 mois en arrière pour éviter la question du changement des statuts, il y avait une phrase où s'étaient marqués, « La NRO effectuera les fonctions et les responsabilités ; l'ASO sera faite par la NRO ». Maintenant, c'est différent. « L'ASO est l'organisation mentionnée dans le protocole d'entente entre l'ICANN et la NRO ».

Donc c'est vrai. Il y a des choses au sein de l'entité ICANN qui sont discutées, tel que le budget de l'ICANN. Parce que nous avons des contributions à apporter. Et ça n'a rien à voir avec les

politiques d'adresses. C'est donc le Comité exécutif qui guide l'ASO. Mais la grande majorité de ce que nous faisons à l'ICANN, jusqu'à l'année dernière à peu près, c'était le travail sur les politiques. Et ça, c'est l'ASO AC qui finalement est la plus visible dans la communauté de l'ICANN pour cette raison.

FILIZ YILMAZ :

D'autres questions pour John ? Sinon, moi j'ai une question.

Sur votre diapositive, vous avez parlé des procédures opérationnelles de l'ASO AC. Et pour la NRO alors, dans le contexte SO/AC, la question de la nomination dans différentes entités ICANN, et puis notre procédure d'approbation. Donc on va également mentionner les améliorations. Vous l'avez dit. Est-ce que j'ai mal compris ? Le NRO EC ne travaille pas vraiment sur les procédures d'amélioration ASO AC, mais l'ASO AC et là pour approuver, c'est ça ?

JOHN CURRAN :

Oui. Nous ratifions les procédures. Le protocole d'entente de l'ASO est très clair. D'ailleurs, ce protocole est défini dans le protocole d'entente NRO. Donc il faut que les procédures soient ratifiées par le comité exécutif. Nous ratifions. Mais dans le processus de ratification, il y a des commentaires, des questions, qui sont indiqués. Et donc nous pensons que ce

processus-là se terminera demain. Donc effectivement nous ratifions vos procédures. Nous ne les approuvons pas. Ce serait difficile d'approuver les procédures puisqu'on ne vit pas pour votre travail et vos réunions. Ça, c'est votre travail.

FILIZ YILMAZ :

Je voulais juste m'assurer que les choses sont claires, en fait. C'est nous qui faisons le travail.

D'autres questions ?

Très bien. Eh bien je vais remercier John. Et je vais maintenant passer la parole à ma gauche pour une mise à jour sur la redevabilité dans la communauté RIPE.

Donc Nurani va prendre la parole. Vous avez le temps, parce que nous sommes en avance. Et vous pouvez entrer dans les détails si vous le souhaitez.

NURANI NIMPUNO :

Merci. Je suis membre du Conseil d'adressage de l'ASO, et je suis représentante de la région RIPE. Et donc je vais parler plus lentement que les autres parce que j'ai beaucoup de temps.

Alors, pour être claire, cette présentation ne va pas nécessairement vous donner le travail de l'ASO AC, mais c'est en fait une mise à jour sur une région. La région RIPE. Et je vais vous

parler des projets qui sont faits séparément de l'ASO AC ainsi que du groupe de travail qui a été mis en place dans la communauté.

Ensuite, diapositive suivante, s'il vous plaît.

Alors, pour un petit peu vous présenter les choses, les communautés RIR ont évolué au cours des 20 dernières années. Et au début, c'était vraiment des réunions assez informelles. Dans certains cas, c'était simplement la région RIPE par exemple qui a démarré dans les réseaux des opérateurs, réseaux universitaires, qui donc se retrouvait pour parler de questions communes. Et en fait, la communauté a démarré avant les RIR. Donc c'était un effort de la communauté. Il y avait des gens qui avaient des intérêts communs, qui souhaitaient parler de différentes choses pour travailler ensemble en tant qu'opérateur, qui ont commencé à se retrouver.

Donc, en fait, la première réunion de la communauté RIPE c'était simplement une réunion informelle. Et il a fallu attendre que ces réunions, en fait, deviennent plus importantes pour qu'on se dise, « Il faudrait peut-être avoir un registre régional, un vrai secrétariat dans la région ».

Donc, réunions très informelles, basées sur la confiance, avec des processus non officiels. Et ça, c'était le fondement de ce processus de prise de décision ascendant que nous avons dans

notre processus. C'est ce qui maintenant, bien sûr, est présent dans la communauté tout entière.

Alors, au fil des années, l'écosystème de l'Internet a grandi. Et de toute évidence, il y avait davantage d'acteurs, davantage de parties prenantes, et davantage d'intérêt également. Ceci étant, la communauté des RIR a également grandi. Alors, pendant tout le processus, les principes des communautés RIR ont été renforcés : l'ouverture, la transparence, l'ascendance, l'inclusion. Mais la communauté s'est rendu compte que peut-être qu'il faudrait, en fait, formaliser certaines de ces choses et documenter la manière dont nous prenons nos décisions, avoir des périodes fixes pour les commentaires par exemple. Et ça, c'est quelque chose qui n'existait pas au tout début. Donc beaucoup de ces procédures et processus d'élaboration de politiques sont maintenant documentés et clarifiés pour la communauté.

Ceci étant, je dirais que la communauté RIPE, si on se focalise sur elle, est beaucoup plus structurée. Mais elle reste quand même assez informelle, en fait, par rapport à d'autres communautés. Si on la compare à la communauté de l'ICANN, elle est informelle. Nous avons des processus très clairs, des procédures très claires, mais nous n'avons pas nécessairement en fait un document pour chaque scénario potentiel qui puisse

se présenter. Donc il reste vraiment cette interaction basée sur la confiance et informelle.

En ce qui concerne la transition des fonctions IANA, les RIR ont commencé le processus de consultation au sein de leur communauté. Les cinq RIR l'on fait séparément. Et ils ont collecté les commentaires, les points de vue de la communauté par le biais des listes de diffusion, de réunions, etc. L'équipe qui a été mise en place, l'équipe CRISP, a reçu la tâche de préparer une proposition pour la transition IANA. Et il a été clair au fil de la consultation que les RIR avaient la confiance de la communauté. La proposition CRISP a vraiment reflété cette confiance et a vraiment incarné les principes de la communauté.

On parle de la communauté des numéros, la communauté des RIR. En fait, c'était la même chose. C'est en fait des termes qui sont synonymes. Je crois que dans le contexte de l'ICANN, on parle souvent de la communauté des numéros plutôt que de la communauté des RIR, pour mettre l'accent sur notre rôle dans la structure.

Ce que nous avons découvert a été extrêmement encourageant en parlant avec les autres acteurs. C'est que la communauté des numéros est vraiment une bonne communauté en matière de gouvernance. Cela nous a beaucoup encouragés en fait de l'apprendre.

Comme vous le savez, avec la transition de la supervision du rôle IANA, il y a eu aussi la question de la redevabilité qui a été posée dans la communauté de l'ICANN. Et étant donné que nous sommes membres de la communauté à titre d'ASO, nous participons donc à l'ICANN, nous pensons qu'il est important que nous contribuions quelque chose à ce processus. Et donc, nous sommes tout à fait prêts à faire part de notre expérience du point de vue de la communauté des numéros ou avec le reste de la communauté. Mais nous n'avons pas nécessairement contribué de manière active pour, en fait, défendre un modèle spécifique. Notre objectif était simplement d'apporter quelque chose dans la confiance et la redevabilité. Et donc les RIR- la communauté des numéros a sa propre structure et ses propres mécanismes de redevabilité.

Alors là, c'est quelque chose qui a été dit dans le processus de redevabilité de la communauté de l'ICANN. Ce qu'on disait, c'était donc qu'il ne peut pas y avoir de confiance sans redevabilité, mais on ne peut pas non plus avoir de redevabilité sans avoir de confiance. Et donc ça, c'est quelque chose qui était très important pour nous dans la communauté des numéros. On ne peut pas résoudre la redevabilité en ajoutant davantage de processus, davantage de documentation. Il faut qu'il y ait en fait une confiance établie dès le départ. Et nous nous sommes rendu

compte que nous avons cette confiance dans les RIR. Et cela s'est avéré très encourageant.

Mais certains membres très dévoués, très compétents de notre communauté ont participé à la piste de travail¹ sur la redevabilité de l'ICANN, et cela a en fait suscité certaines conversations au sein de notre communauté. Donc Athina, qui était rapporteur et qui était une de nos représentantes dans les discussions de redevabilité de l'ICANN, a ramené cette discussion dans notre communauté et nous a également demandé s'il fallait que nous tirions des leçons de notre processus. Certes, nous sommes différents. Nous avons notre propre structure. Mais donc la redevabilité n'était pas remise en question dans le cadre de la transition du rôle de supervision IANA. On ne pense pas qu'il faille attendre ou plutôt faire attendre la transition pour répondre à ces questions de redevabilité. Mais cela ne voulait pas dire non plus qu'on ne devait pas avoir un débat sain sur ces questions au sein de notre propre communauté.

Donc à partir de là, la communauté a décidé de mettre en place une *Task force*, un autre groupe de travail, qui a été formé lors de la réunion de l'année dernière. Et l'idée de ce groupe, c'était de reconsidérer la redevabilité de la communauté, pas nécessairement pour considérer le RIPE NCC. Parce qu'il y a des membres en fait au RIPE NCC qui peuvent donner leur avis sur

les frais, sur les membres du Conseil d'admiration, etc., mais de vraiment regarder la communauté et sa redevabilité.

Donc on s'est retrouvé. Et Filiz Yilmaz est présidente de l'ASO AC et également présidente du groupe de travail sur la redevabilité. Donc nous nous sommes rassemblés pour parler de l'ampleur de notre travail, pour établir un plan de travail. Et donc nous nous sommes décidés sur l'ampleur du travail de ce groupe. Et donc l'idée, c'est vraiment de renforcer la redevabilité, mais également de voir où sont les lacunes. Donc si on revendique la transparence en tant que communauté, eh bien, il faut également s'assurer que les choses sont documentées, que la sensibilisation est suffisamment présente, que les gens ont accès, qu'ils peuvent participer. Donc que pouvons-nous améliorer dans notre communauté. C'était l'idée.

Et donc, pour l'instant, nous nous sommes retrouvés plusieurs fois. Pour l'instant, comme notre groupe est assez nouveau, nous n'avons pas encore défini de recommandations. Et donc nous avons défini l'ampleur de notre travail. Nous sommes en train de travailler un plan de travail, et nous devrions avoir un rapport à présenter en mai lors de la réunion RIPE.

Je dois dire aussi que ce groupe est composé de membres de la communauté, mais nous avons aussi le soutien fantastique des rapporteurs et du personnel. D'ailleurs, ils ont déjà fait un

excellent travail pour nous aider à identifier les lacunes et à savoir comment mieux communiquer avec le monde extérieur. Mais aussi à bien documenter nos processus, etc.

Donc c'était donc l'idée. Un effort par rapport à notre travail et une petite mise à jour. Et donc j'espère que nous aurons davantage de choses à vous dire par la suite. Et ceci étant, je termine avec cette citation.

Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Je m'appelle [Akenoy]. Donc vous êtes en train de travailler à la redevabilité de la communauté RIPE. Quels sont les documents qui vont ressortir à Budapest pour la prochaine réunion ? Est-ce que c'est relatif à des règles ? Est-ce que c'est un cadre de travail ? En fait, je suis vraiment curieux par rapport à ça. Est-ce que vous avez une réponse à apporter ?

NURANI NIMPUNO : Ce n'est pas nécessairement ajouter des règles à la communauté, mais ce qu'on cherche à faire, c'est déjà les règles de participation dans la communauté sont-elles claires. Celles qui existent. Elles ne sont peut-être pas documentées. Est-ce qu'on peut les trouver ?

Il y a des règles qui sont peut-être partiellement écrites. Est-ce qu'on devrait les définir ? Peut-être qu'elles sont définies, mais pas documentées de manière claire. Donc l'idée, c'est vraiment d'essayer de voir comment on peut non pas ajouter des règles à la communauté, mais être clair sur ce qui existe pour que les autres puissent participer. Nous sommes tous au même pas, en fait, nous sommes tous clairs.

Je pense que c'est important pour toute personne qui participe dans la communauté, ainsi que pour toute personne qui souhaite intégrer la communauté. Et je crois qu'il est également important de communiquer avec ceux qui ne font pas partie de notre petit groupe. Si vous faites partie de notre communauté, les règles sont peut-être très claires pour vous. Mais il est important que nous en fassions part au reste du monde aussi.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci beaucoup.

FILIZ YILMAZ : J'aimerais ajouter quelques points là-dessus. Et par rapport à la question d'[Akinori] et ce que l'on peut attendre des réunions RIPE, comme on vient de le dire, on vient de commencer notre discussion. Donc nous avons un plan de travail préliminaire. Et la première équipe, c'est un exercice. Donc il y a une liste de

domaines, certains sujets, que nous sommes en train de mettre en place. Premièrement, est-ce qu'il y a un problème? Deuxièmement, est-ce qu'il y a déjà eu un commentaire dans notre système? Et troisièmement, si c'est documenté, est-ce que ça suffit?

Donc une fois qu'on aura fait cet exercice, en fait, d'analyse, il y aura une autre analyse dans les différents domaines. Une fois qu'on aura, en tant que groupe, une fois qu'on aura identifié quels sont les domaines dans lesquels il faut progresser, la prochaine étape, ça sera la recommandation. À savoir, comment combler les lacunes.

Donc, si je reviens à votre question, qu'est-ce que je peux attendre de la prochaine réunion RIPE, en fait, c'est un rapport sur la situation. Où en sommes-nous dans notre plan de travail? Donc j'imagine que nous aurons déjà une bonne idée de cet exercice donc d'analyse. Voilà les domaines que nous devons considérer. Ensuite, nous demanderons à la communauté de passer en revue cette première analyse. Peut-être que nous avons raté quelque chose et peut-être que la communauté aura quelque chose à ajouter.

Et, en fin de compte, je pense que ce processus va en fait évoluer au fil du temps. Donc déjà, le premier exercice d'analyse, et en même temps, qui se poursuivra en fait dans le temps, et en

même temps nous aurons des recommandations qui vont permettre de combler les lacunes.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci beaucoup. C'est une réponse parfaite à ma question. Alors Heureusement, je serais à Budapest donc je m'attends à avoir ces informations. C'est très intéressant.

FILIZ YILMAZ : Alors justement, pour des raisons de transparence, si jamais vous ne pouvez pas venir en personne, tout sera enregistré et publié. Donc tout ce qui est l'enregistrement de nos réunions, tout sera publié également.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci pour cette clarification.

FILIZ YILMAZ : Bon. Bien, je crois que les choses sont très claires. Nurani a bien parlé. Donc en matière de redevabilité régionale et de mesures du RIPE, voilà. Elle a bien répondu à vos questions. Nous sommes là pendant toute la semaine. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas.

Je voulais, en fait, donner la parole au public. Mais allez-y, monsieur.

[TOM MACKENZIE] : C'est en fait plutôt une invitation que j'ai à vous faire. Par rapport à la révision que nous effectuons, je crois que la plupart des personnes dans la salle connaissent fonctionnement de l'ASO au sein de l'ICANN. Et donc, nous vous invitons à participer au sondage que nous faisons dans le cadre du processus de révision. Et vous pouvez y accéder à l'URL suivant items.fr/asoreview.

Alors ce n'est pas un sondage ou un questionnaire très long, mais vos points de vue sont les bienvenus. Nous souhaitons des points de vue sur tous les aspects d'améliorations possibles de l'ASO parce que ça fait partie du processus de révision. Merci.

FILIZ YILMAZ : Merci pour cette remarque. Y a-t-il d'autres points, d'autres commentaires, d'autres questions ? Oui. Allez-y, monsieur.

SEUN OJEDEJI : Je voulais simplement mentionner ou peut-être poser une question en fait. Serait-il approprié de penser à faire part des mises à jour sur les politiques au sein d'une réunion telle que celle-ci ? Je pense qu'il serait quand même bien, même si en fait si je regarde la salle, on est un petit groupe là, fermé. Mais il serait peut-être bien quand même qu'on ait les mises à jour des

différentes régions, qu'on ait accès. Parce que lorsqu'on parle de politique, si j'ai bien compris ce n'est pas– en fait, on discutait politique chacun, mais avoir au moins une idée de ce dont parlent les gens. Est-ce que ce serait approprié ? Est-ce que vous pourriez le prendre en considération pour la prochaine fois ?

FILIZ YILMAZ :

Oui. Tout à fait. D'ailleurs, c'est quelque chose que nous avons déjà fait par le passé. Lorsqu'on vient ici, comme on revient souvent, on aime bien parfois changer un petit peu, souligner les grands sujets par exemple. Donc cette fois-ci, on s'est un peu focalisé sur la transition IANA, sur la redevabilité, etc. Mais vous avez raison. Nous faisons part de cette mise à jour sur les politiques régionales. Et nous pouvons le faire. On pourra peut-être le faire lors de la prochaine réunion de l'ICANN si on peut avoir une session.

Et la raison pour laquelle je dis « si », c'est que nos réunions en personne sont prévues lors d'une des réunions de l'ICANN sur le calendrier. Et en fait, pour cette année, c'était celle-ci. Donc il faut que nous réfléchissions à ce que nous allons faire lors de la prochaine réunion de l'ICANN. Mais en tout cas, oui tout à fait. Merci pour cette suggestion.

C'est également intéressant pour nous de savoir ce que vous souhaitez entendre plutôt que de vous imposer un thème. Très bien.

Eh bien, il semble que tout le monde est très fatigué. Nous avons tous terminé. La journée a été longue pour tout le monde d'ailleurs. Alors je vous remercie de nous avoir rejoints pour cette séance tardive. Je sais qu'après 17 heures tout le monde est un petit peu fatigué, mais c'était quand même intéressant. Et nous sommes très heureux de vous avoir présenté cette séance.

Donc c'est terminé. Je vous souhaite une soirée très agréable. Je crois même qu'il reste un peu de soleil dehors, si vous souhaitez. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]